



FNEC FP-FO

Fédération nationale de l'Enseignement, de la Culture
et de la Formation Professionnelle - Force Ouvrière
Académie de Rennes

Rennes, le 19 juin 2026

À l'attention de Madame la Rectrice de l'académie de Rennes

96 rue d'Antrain
35700 Rennes

Objet : demande d'audience concernant le recrutement des lauréats des listes complémentaires au concours du CRPE 2026

Madame la Rectrice,

Les résultats du concours de professeur des écoles sont connus depuis le mercredi 10 juin dernier pour notre académie. 14 lauréats ont été inscrits sur la liste complémentaire, et 5 d'entre eux vous ont écrit pour indiquer leur disponibilité et leur motivation pour exercer comme professeurs des écoles.

Comme nous avons pu le constater dans l'ensemble des départements, le manque de personnels fonctionnaires d'État pose problème dans les écoles. Il y a bien entendu la question des remplacements de maîtres non assurés, qui se comptent par milliers chaque année dans chacun des départements de l'académie. De trop nombreuses classes restent aussi surchargées, dépassant dans beaucoup trop d'écoles le seuil de 25 élèves. À cela s'ajoutent les refus de temps partiels ou les refus des quotités sollicitées dont nos collègues sont actuellement informés. Or, nos collègues ont un véritable besoin de ces temps partiels, notamment pour faire face à la dégradation de leurs conditions de travail et au recul de l'âge de départ à la retraite.

Les besoins persistent donc et, les années précédentes, la décision avait été prise de recruter l'ensemble des candidats inscrits sur la liste complémentaire. Cela nous paraît tout aussi nécessaire cette année au regard des conditions d'exercice dans les écoles.

Il est important que cette décision intervienne rapidement puisque le décret n° 2025-352 du 17 avril 2025, dont la FNEC FP-FO demande le retrait, acte l'impossibilité de recourir à la liste complémentaire à partir d'un mois après le début de la formation, soit au 1er octobre.

Afin d'assurer le remplacement de tous les enseignants absents, d'ouvrir des classes partout où cela est nécessaire et de satisfaire les demandes de temps partiels, la FNEC FP-FO demande le recrutement de l'intégralité de la liste complémentaire du CRPE 2026, son réabondement à hauteur des besoins et l'intégration de tous les enseignants titulaires en attente de mutation.

La FNEC FP-FO appelle à un rassemblement des personnels sur ces revendications le mercredi 1er juillet à 13 heures 30 devant le rectorat. Nous sollicitons à cette occasion une audience afin

qu'une délégation des lauréats du CRPE admis sur liste complémentaire soit reçue avec les organisations syndicales qui soutiennent leur demande de recrutement.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Rectrice, l'expression de nos salutations syndicales.

Bastien Joyaux
Coordinateur académique
FNEC FP-FO



Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle

- Force Ouvrière -

Académie de Rennes

Tel : 06 47 74 18 63

Mail : bjoyaux@sncfc-bretagne.fr